



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DE LA RÉGIE INTERMUNICIPALE DES DÉCHETS DE LA ROUGE TENUE MERCREDI, LE 16 MARS 2016 AU BUREAU DE LA RÉGIE SISE AU 688, CHEMIN DU PARC INDUSTRIEL, À RIVIÈRE-ROUGE.

PRÉSENCES :

M. Gilbert Brassard	Labelle, La Conception
Mme Déborah Bélanger	Rivière-Rouge
Mme Francine A. Bélisle	Lac Saguay
Mme Guylaine Berlinguette	Arundel, Huberdeau, Montcalm
M. Gilles Boucher	Sainte-Adèle, Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson Estérel
M. Clément Cardin	Piedmont, Sainte-Anne-des-Lacs
M. Serge Chénier	Val-Morin, Val-David, Sainte-Agathe-des-Monts
M. Georges Décarie	Nominingue
M. Jean-François Delisle	Val-des-Lacs, Lantier, Ivry-sur-le-Lac
M. Jacques Gariépy	Saint-Sauveur, Lac-des-Seize-Îles, Saint-Adolphe d'Howard
M. Jean-Pierre Monette	Amherst, La Minerve
M. Jean-Louis Ouellette	L'Ascension
M. Ronald Provost	Brébeuf, Saint-Faustin-Lac-Carré

ABSENCES :

Mme Céline Beauregard	La Macaza
M. Luc Brisebois	Lac Tremblant-Nord, Barkmere, Mont-Tremblant
Mme Danielle St-Laurent	Lac Supérieur, Sainte-Lucie des Laurentides
M. Timothy Watchorn	Morin Heights, Wentworth Nord

M. Marc Forget, directeur général et secrétaire-trésorier, Mme Rose-Marie Schneeberger, conseillère au développement et Mme Marlène Perrier, directrice générale adjointe et secrétaire trésorière adjointe sont également présents.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h30, le président, M. Gilbert Brassard, souhaite la bienvenue à tous les membres .

2. PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE LA SÉANCE**
2. **PRÉSENTATION DE L'ORDRE DU JOUR**
3. **GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES**
 - 3.1. Affectation des surplus accumulés
 - 3.2. Charges à pourvoir dans le futur - LET
 - 3.3. Présentation des états financiers au 31 décembre 2015 par la firme Amyot, Gélinas
4. **PROCÈS VERBAUX**
 - 4.1. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 janvier 2016
5. **CORRESPONDANCES**
6. **DÉVELOPPEMENT**
 - 6.1. **PGMR conjoint 2016-2020**
 - 6.1.1. Déchets non conformes
 - 6.2. **Matières organiques**



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

- 6.2.1. Site de compostage à la Régie
 - 6.2.1.1. Prochaines étapes
 - 6.2.1.2. Rencontre d'information
- 6.3. **Centre de transfert**
 - 6.3.1. Prochaines étapes
- 6.4. **Capsule d'information**
- 7. **GESTION DES RESSOURCES**
 - 7.1. **Gestion des ressources financières**
 - 7.1.1. Présentation des états financiers au 26 février 2016
 - 7.1.2. Approbation des comptes à ratifier
 - 7.1.2.1. Acceptation des dépenses payées à même la réserve du fonds environnemental
 - 7.1.3. Octroi des appels d'offres
 - 7.1.3.1. Presse verticale
 - 7.1.4. Demande d'aller en appel d'offres
 - 7.1.4.1. Plan et devis et surveillance de chantier Phase 2 LET
 - 7.1.4.2. Fourniture, levée et transport des conteneurs - écocentre MRCDL
 - 7.1.4.3. Traitement des matières écocentre MRCDL
 - 7.1.4.4. Bélier mécanique
 - 7.1.4.5. Étude de dispersion des odeurs
 - 7.1.5. Demande de la RIDL
 - 7.1.6. **Modification sur la liste de prix 2016 (matières recyclables, ICI)**
 - 7.2. **Gestion des ressources humaines**
 - 7.2.1. Technicien en comptabilité
 - 7.2.2. Agent de bureau et communication
- 8. **OPÉRATION**
 - 8.1. **Dépôt des statistiques trimestrielles d'enfouissement et de récupération;**
 - 8.2. **Reconduction projet pilote avec le pénitencier;**
 - 8.3. **Ratification de la demande de permis pour matière à risque spécifique;**
 - 8.4. **Suivi demande pour le certificat d'autorisation (phase 2 – Cellules 5 et 6);**
 - 8.5. **Échantillonnage des émissions de méthane du LET;**
- 9. **ENVIRONNEMENT**
- 10. **COMMUNICATION**
- 11. **INFORMATION**
- 12. **VARIA**
- 13. **PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 14. **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Sur une proposition de M. Jacques Gariépy, appuyée par M. Serge Chénier, il est résolu :

R.3365
16.03.16

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

3. GESTION DES RESSOURCES FINANCIÈRES

3.1. Affectation des surplus accumulés

Sur une proposition de M. Jean-François Delisle, appuyée par M. Jean-Pierre Monette, il est résolu :

D'affecter les sommes suivantes :

❶	Surplus affecté - Recouvrement du LES :	170 000\$
❷	Surplus affecté - Bassins	5 000\$
❸	Surplus affecté - Projet PGMR	18 655\$
❹	Surplus affecté - Projet matières organiques	223 517\$
❺	Surplus affecté - relocalisation de l'affiche à l'entrée du site	5 017\$

Pour un total de 422 189\$.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.2. Charges à pourvoir dans le futur – LET

À la fin de chaque période d'exploitation de cinq ans, un rapport de révision de la contribution à la fiducie doit être effectué.

Considérant qu' au 31 décembre 2015, la charge à payer pour le LET est de 1 359 430\$;

Considérant que l'encaisse en fiducie au 31 décembre 2015 s'élève à 1 220 901,99\$;

Considérant qu' il y a un déficit de 138 528\$.

Sur une proposition de M. Ronald Provost, appuyée par M. Gilles Boucher, il est résolu :

D'effectuer une charge à payer à pourvoir dans le futur amorti sur une période maximale de 23 ans, à moins d'avoir un excédent au niveau de la fiducie.

ADOPTÉE à l'unanimité

3.3. Présentation des états financiers annuels au 31 décembre 2015 par la firme Amyot, Gélinas

M. Patrice Forget, CPA, de la firme Amyot Gélinas présente le rapport financier pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015 accompagné de M. Matthieu Ouimet, CA.

Sur une proposition de M. Georges Décarie, appuyée par Mme Francine A. Bélisle, il est résolu :

D'accepter les états financiers annuels au 31 décembre 2015.

ADOPTÉE à l'unanimité

4. PROCÈS-VERBAUX

4.1. Approbation du procès-verbal de la séance du 20 janvier 2016

R.3366
16.03.16

R.3367
16.03.16

R.3368
15.03.18



No de résolution
ou annotation

R.3369
16.03.16

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

Sur une proposition de M. Serge Chénier, appuyée par M. Jean-Pierre Monette, il est résolu :

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 20 janvier, tel que présenté.

ADOPTÉE à l'unanimité

5. CORRESPONDANCES

- 5.1. MMQ (ristourne 2015)
- 5.2. Justine Lacoste (Demande d'accès à l'information)
- 5.3. MRC Antoine-Labelle (changement de délégué, comité vigilance)
- 5.4. MDDELCC (Avis d'éligibilité, étape 1)
- 5.5. Organisme de Bassins Versants des rivières Rouge, Petite Nation et Saumon. (nouvelle représentante au comité vigilance)

6. DÉVELOPPEMENT

6.1. PGMR conjoint 2016-2020

La 4^e et dernière assemblée des consultations publiques a eu lieu le 9 mars 2016, à Rivière-Rouge, précédée du 19 janvier, à Mont-Tremblant, du 26 janvier à Mont-Laurier et du 16 février, à Saint-Sauveur. Une partie de la présentation était spécialement conçue pour les participants à Rivière-Rouge (surveillance environnementale à la RIDR et projets à venir dans la région).

6.1.1. Déchets non conformes

Dépôt du bulletin mensuel des déchets non conformes reçus à l'intérieur de la collecte municipale.

Pour assurer un suivi dans ce dossier

Sur une proposition de Mme Francine A. Bélisle, appuyée par M. Jacques Gariépy, il est résolu :

D'intégrer le travail sur les déchets non conformes dans les actions de mise en oeuvre du comité de suivi du PGMR conjoint.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.2. Matières organiques

6.2.1. Site de compostage à la RIDR

6.2.1.1. Prochaines étapes

Sur une proposition de Mme Francine A. Bélisle, appuyée par M. Jean-Pierre Monette, il est résolu :

De poursuivre les démarches en vue du réaménagement de l'ancien centre de tri sur le site de la RIDR à l'intérieur de la capacité maximale de traitement d'environ 4400 tonnes métriques, tout en considérant l'intention des municipalités et villes d'y participer.

R.3371
16.03.16



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

De plus, la suite du projet comprendra la mise en place d'une démarche d'acceptabilité sociale, une étude de dispersion des odeurs, ainsi que la production d'une entente entre la RIDR, les municipalités et les villes participantes au projet, ainsi que la MRC des Laurentides.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.2.1.2. Rencontre d'information

Pour informer les citoyens des municipalités et villes environnantes du site sur le projet d'aménagement d'un site de compostage à la Régie

Sur une proposition de Mme Guylaine Berlinguette, appuyée par M. Jean-Louis Ouellette, il est résolu :

Que la ville de Rivière-Rouge soit responsable de la démarche d'acceptabilité sociale quant au réaménagement d'une partie de l'ancien centre de tri en un site de compostage et que le montant de la facture lui soit remboursé, jusqu'à concurrence du montant prévu au budget 2016 de la RIDR, soit 10 000\$.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.3. Centre de transfert

Considérant que la RIDR a résolu (R.3070.13.09.18) d'implanter, entre Sainte-Adèle et Sainte-Agathe-des-Monts, dans le sud du territoire, un centre de transfert des matières résiduelles avec ou non un centre de traitement des matières organiques.

Considérant que la MRC des Pays-d'en-Haut a déposé au comité consultatif de la RIDR, le 4 novembre 2015, le rapport de l'étude de faisabilité sur un centre de transfert des matières résiduelles à Sainte-Adèle pour la MRC des Pays-d'en-Haut réalisé par la firme de consultants Solinov et souhaite aller rapidement de l'avant avec ce projet.

Considérant que la MRC des Pays-d'en-Haut a confirmé que le zonage requis pour l'implantation du centre de transfert est conforme aux exigences du schéma d'aménagement et des règlements municipaux de Sainte-Adèle.

Considérant que la MRC des Pays-d'en-Haut a appliqué une réserve foncière sur un terrain situé à Saint-Adèle et sera donc responsable de son acquisition.

Sur une proposition de M. Clément Cardin, appuyée par M. Jacques Gariépy, il est résolu :

De transmettre à la MRC PDH une intention à l'effet que la RIDR prendra en charge la construction et l'opération du centre de transfert, et ce, conditionnel à l'acquisition du terrain.

ADOPTÉE à l'unanimité

R.3372
16.03.16

R.3373
16.03.16



No de résolution
ou annotation

R.3374
16.03.16

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

6.3.1. Prochaines étapes

Sur une proposition de M. Jean-Pierre Monette, appuyée par M. Jéhan-Louis Ouellette, il est résolu :

De poursuivre les démarches d'implantation du centre de transfert des matières résiduelles, en considérant l'intention des municipalités ou villes de participer au projet, en effectuant une étude sur les coûts d'opération et les avantages économiques pour chacune des municipalités participantes quant à l'utilisation du centre de transfert et en définissant également les modalités d'une entente entre la RIDR, les villes et municipalités, ainsi que les MRC participantes au projet.

ADOPTÉE à l'unanimité

6.4. Capsule d'information

Dépôt de la capsule février 2016.

7. GESTION DES RESSOURCES

7.1. Gestion des ressources financières

7.1.1. Présentation des états financiers au 29 février 2016

Dépôt des états financiers pour la période se terminant le 29 février 2016.

7.1.2. Approbation des comptes à ratifier

Sur une proposition de M. Ronald Provost, appuyée par M. Jean-François Delisle, il est résolu :

R.3375
16.03.16

D'accepter le registre des comptes à ratifier pour la période du 15 janvier au 9 mars 2016:

- Des chèques numéro 11218 à 11347 pour un montant total de 685 950.85\$;
- Les paiements via AccèsD Internet totalisant la somme de 99 294.03\$;
- Les salaires pour les périodes de 3 à 9, du 11 janvier au 27 février 2016, totalisant la somme de 45 768.46\$.

Le tout totalisant la somme globale de 831 013.34\$.

Je, soussignée Marlène Perrier, directrice générale adjointe et secrétaire trésorière adjointe de la Régie intermunicipale des Déchets de la Rouge, certifie que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.



Marlène Perrier

ADOPTÉE à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

7.1.2.1. Acceptation des dépenses payées à même la réserve du fonds environnemental

Aucune dépense.

7.1.3. Octroi des appels d'offres

7.1.3.1. Presse verticale

Dans le cadre de l'appel d'offres sur invitation S2016-100 concernant la fourniture d'une presse verticale neuve, l'ouverture des soumissions a eu lieu, jeudi 25 février 2016, à 13h01 au bureau de la Régie en présence de:

M. Marc Forget et M. Patrice Lanctôt de la RIDR;

Après étude de la conformité des soumissions reçues

Sur une proposition de Mme Déborah Bélanger, appuyée par M. Jean-Louis Ouellette, il est résolu :

D'octroyer le contrat à la compagnie Industek au montant de 17 625.22\$, toutes taxes incluses, telle somme déjà prévue au budget 2016.

ADOPTÉE à l'unanimité

7.1.4. Demande d'aller en appel d'offres

7.1.4.1. Plan et devis et surveillance de chantier Phase 2 LET

Sur une proposition de M. Ronald Provost, appuyée par M. Georges Décarie, il est résolu :

D'aller en appel d'offres pour la préparation des plans et devis, ainsi que la surveillance de chantier, pour la phase 2 : construction des cellules 5 et 6.

ADOPTÉE à l'unanimité

7.1.4.2. Fourniture, levée et transport des conteneurs - écocentre MRCDL

Sur une proposition de Mme Francine A. Bélisle, appuyée par Mme Déborah Bélanger, il est résolu :

D'aller en appel d'offres pour la fourniture, le transport et la levée de conteneurs pour les écocentres de la MRCDL.

ADOPTÉE à l'unanimité

7.1.4.3. Traitement des matières écocentre MRCDL

Sur une proposition de Mme Francine A. Bélisle, appuyée par Mme Déborah Bélanger, il est résolu :

D'aller en appel d'offres pour le traitement des matériaux secs pour les écocentres de la MRCDL.

ADOPTÉE à l'unanimité

R.3376
16.03.16

R.3377
16.03.16

R.3378
16.03.16

R.3379
16.03.16



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

7.1.4.4. Bélière mécanique

Sur une proposition de M. Serge Chénier, appuyée par M. Jean-Pierre Monette, il est résolu :

R.3380
16.03.16

D'aller en appel d'offres pour l'achat du bélier mécanique, sous forme d'un crédit-bail.

ADOPTÉE à l'unanimité

7.1.4.5. Étude de dispersion des odeurs

Sur une proposition de M. Jean-Pierre Monette, appuyée par Mme Guylaine Berlinguette, il est résolu :

R.3381
16.03.16

D'aller en appel d'offres pour une étude de dispersion d'odeurs qui comprendrait 2 volets : premier volet : pour le site de compostage et le deuxième volet pour le site d'enfouissement, ce deuxième volet permettra d'évaluer les impacts de l'ajout d'un site de compostage.

La somme requise pour le volet 1 de l'étude sera prise à même le budget projet matières organiques, tandis que pour le volet 2, la somme requise sera prise dans le budget du fonds environnemental.

ADOPTÉE à l'unanimité

7.1.5. Demande de la RIDL

La Régie des déchets de la Lièvre demande de reporter le paiement de la facture de 2015 pour l'élaboration du PGMR au début de l'année 2017.

- Coût de la facture, moins réserve au budget 2016: 12 255.90\$

Sur une proposition de M. Jacques Gariépy, appuyée par M. Gilles Boucher, il est résolu :

R.3382
16.03.16

D'accorder le délai demandé et de ne pas considérer les intérêts applicables.

ADOPTÉE à l'unanimité

7.1.6. Modification sur la liste de prix 2016 (matières recyclables, ICI)

Considérant que la Régie met sur pied un projet pour la collecte de carton pour desservir les ICI.

Sur une proposition de M. Jean-Pierre Monette, appuyée par Mme Francine A. Bélisle, il est résolu :

R.3383
16.03.16

D'ajouter à la liste de la tarification que le recyclage pour les ICI soit gratuit.

ADOPTÉE à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

7.2. Gestion des ressources humaines

7.2.1. Technicien en comptabilité

Sur une proposition de M. Jean-François Delisle, appuyée par M. Jean-Louis Ouellette, il est résolu :

R.3384
16.03.16

D'embaucher Mme Manon Lachaine, technicienne en comptabilité, pour un contrat à durée indéterminée, avec une période de probation de 6 mois et selon les conditions présentées.

ADOPTÉE à l'unanimité

7.2.2. Agent de bureau et communication

Sur une proposition de Mme Déborah Bélanger, appuyée par M. Georges Décarie, il est résolu :

R.3385
16.03.16

De signer le renouvellement du contrat de Mme Louise Rosa, pour une période indéterminée, selon les conditions présentées.

ADOPTÉE à l'unanimité

8. OPÉRATION

8.1. Dépôt des statistiques trimestrielles d'enfouissement et de récupération;

Reporté au prochain conseil d'administration.

8.2. Reconduction projet pilote avec le pénitencier;

Considérant que le projet pilote pour l'apport de matériaux secs avec le pénitencier s'est avéré positif.

Sur une proposition de Mme Déborah Bélanger, appuyée par M.me Guylaine Berlinguette, il est résolu :

R.3386
16.03.16

De renouveler ce projet pour une période additionnelle d'une année.

ADOPTÉE à l'unanimité

8.3. Ratification de la demande de permis pour matière à risque spécifique;

Suite à la visite de ACIA (Agence canadienne de l'inspection des aliments), une démarche est en cours pour l'acquisition du permis pour les matières à risque spécifique (viande de boucherie, autre que les animaux sauvages).

Sur une proposition de Mme Francine A. Bélisle, appuyée par M. Georges Décarie, il est résolu :

R.3387
16.03.16

De ratifier la démarche entreprise pour la demande de permis pour les matières à risque spécifique et d'autoriser M. Marc Forget à avoir signé tous les documents relatifs à cette demande.

ADOPTÉE à l'unanimité



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

8.4. Suivi demande pour le certificat d'autorisation (phase 2 – Cellules 5 et 6);

- Considérant que la Régie doit débiter au plus tard au printemps 2017 la construction de la phase 2, construction des cellules 5 et 6;
- Considérant que la phase 1 du certificat d'autorisation a été délivrée à 500 000 m³;
- Considérant que dans le décret tout certificat délivré doit permettre un maximum d'enfouissement de 400 000 m³;
- Considérant que la demande de certificat d'autorisation pour la phase 2 adressée au MDDELCC totalise 400 000 m³;
- Considérant que le MDDELCC demande un engagement spécifique du conseil d'administration que pour la 3^e et dernière phase d'agrandissement du présent décret que le volume maximal soit de 300 000 m³;

Sur une proposition de M. Jean-François Delisle, appuyée par M. Jean-Pierre Monette, il est résolu :

R.3388
16.03.16

De fournir au ministère une résolution attestant que le volume pour la prochaine demande de certificat d'autorisation de la phase 3 soit de 300 000 m³, pour un volume total autorisé 1 200 000 m³ incluant les sols et matériaux de recouvrement journalier, mais excluant le recouvrement final tel que stipulé au Décret 470-2005.

ADOPTÉE à l'unanimité

8.5. Échantillonnage des émissions de méthane du LET;

Dans le but d'optimiser la localisation des futurs puits de captage et de contrer les nuisances au niveau du LET.

Sur une proposition de Mme Francine A. Bélisle, appuyée par M. Ronald Provost, il est résolu :

R.3389
16.03.16

D'effectuer une étude par un échantillonnage des émissions de méthane à la surface du site, pour un coût maximum de 1 400\$. Les sommes requises pour effectuer cette étude seront prises à même le fonds environnemental.

ADOPTÉE à l'unanimité

9. COMMUNICATION

Aucun point.

10. INFORMATION

Aucun point.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge

11. VARIA

Dépôts des réalisations 2015

12. PÉRIODE DE QUESTIONS

En conformité avec l'article 322 de la *Loi sur les Cités et Villes*, une période de questions est mise à la disposition de l'assistance et le conseil prend bonne note des différents commentaires émis par les personnes présentes.

13. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, M. Jean-Pierre Monette propose la levée de la séance à 21h15.

R.3390
16.03.16

ADOPTÉE à l'unanimité



Gilbert Brassard
Président



Marc Forget
Directeur général et secrétaire-trésorier



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal de la Régie intermunicipale des déchets de la Rouge